

*Entretien avec Paul Bastier, auteur de la thèse intitulée « **Louis XV chef de guerre. Cérémonial de cour et commandement (1741-1748)** » préparée sous la direction d'Olivier Chaline, professeur d'histoire moderne à Sorbonne Université, et d'Olivier Poncet, professeur des institutions et sources d'archives de l'époque moderne à l'École nationale des chartes. Propos recueillis par Léo Davy.*

Comment et pourquoi as-tu choisi ce sujet ? Avait-il déjà fait l'objet d'études historiques ?

L'expression « *chef de guerre* » s'inspire du titre d'un ouvrage sur [César](#) de Yann Le Bohec mais aussi d'un numéro de la [Revue Historique des Armées](#) sur ce thème. De 1744 à 1747 en particulier, Louis XV est véritablement un « chef de guerre » puisqu'il dirige nominalement l'armée royale. Le sous-titre de la thèse tempère ce portrait surprenant de Louis XV en guerrier : il s'agit de montrer l'intrication signifiante entre cérémonial de cour et commandement. C'est drapé dans le cérémonial et l'étiquette que Louis XV tient la main à la direction de la Guerre.

L'historiographie du sujet est à la fois riche et lacunaire. Le point de départ de ma réflexion autour de la question de la présence du roi à l'armée a été en grande partie la lecture de l'ouvrage [Le roi de guerre](#) de Joël Cornette, qui ouvre la voie à l'étude de la culture matérielle de la cour militaire, ainsi que les réflexions relatives à l'historiographie de la cour proposées par Olivier Chaline qui a souligné combien l'étude de la cour comme camp militaire n'avait jusqu'à présent pas retenu l'attention. Les travaux de Jean-Philippe Cénat, de Bertrand Fonck, de Thierry Sarmant, relatifs au règne de Louis XIV, fournissaient un modèle pour appréhender le rôle du roi dans la direction de la guerre.



Louis XV « le Bien Aimé », roi de France de 1715 à 1774 en armure et perruque, vers 1740.
Pastel par Gustav Lundberg, coll. musée du Château de Versailles.

Existait-il des travaux sur la présence de Louis XV à l'armée ?

Le meilleur travail portant sur Louis XV est la biographie composée par Michel Antoine. Mais la question de la culture matérielle du roi et de la cour aux armées n'y est pas traitée. De manière générale, nulle part il n'existait de travaux scientifiques sérieux sur cette question.

En dépit de travaux plus anciens, l'étude du commandement en présence de Louis XV restait également en grande partie à faire. Pour résumer très rapidement, les historiens pionniers des campagnes de Louis XV, premiers à avoir commencé à dépouiller les archives du [Service historique de la Défense \(SHD\)](#), sont les officiers de la section historique de l'état-major de 1900 à 1914 : Jean Colin, André Dussauge, Maurice Sautai. Leur approche correspond à la doctrine de l'École historique militaire, qui préfigure d'une certaine façon l'École des Annales. Leur travail est resté largement inachevé : tous ont trouvé la mort en faisant preuve d'un véritable héroïsme, en première ligne, dans les tranchées de la Première Guerre mondiale.

Depuis l'approche très systématique des sources manuscrites du SHD de ces officiers, les études sur les campagnes de Louis XV se sont focalisées sur des points thématiques (troupes légères, artillerie, etc.). Nombre de documents sont restés inexploités dont j'ai pu faire usage avec profit dans ma thèse.

Quelles ont été les approches méthodologiques et les problématiques du sujet ?

Mon approche méthodologique a consisté à envisager sous tous ses aspects la culture matérielle de Louis XV à l'armée comme expression de la majesté et du pouvoir guerriers du monarque. J'ai privilégié les sources comptables et les inventaires datés des années des campagnes de Louis XV, mais également les récits épistolaires ou tirés de journaux de témoins oculaires et de personnages ayant accompagné Louis XV à l'armée, comme le duc de Croÿ, les ambassadeurs, certains généraux.

Je me suis parallèlement intéressé au contexte des prises de décision au sein du haut-commandement en présence de Louis XV : comment prend-t-on les décisions, y-a-t-il la place pour un débat stratégique, quels sont les arguments opposés en faveur de tel ou tel choix, quelle part le roi prend-t-il dans cet exercice ? C'est l'aspect le plus important, le plus vivant, et le plus politique du commandement, car ancré dans les mentalités, les émotions, les événements : c'est aussi, souvent, le plus difficile à appréhender. Le pouvoir royal n'aime pas à laisser des traces de ses contradictions et de ses hésitations, ce qui fait qu'elles disparaissent volontiers des correspondances officielles et des récits des témoins. Ce type d'analyse ne peut donc se faire que par l'étude de la correspondance « particulière » des ministres et des généraux (nous aurons l'occasion d'y revenir), qui nous révèle leurs sentiments au jour le jour, sinon même parfois à quelques heures d'intervalle.

De quelle nature sont les sources que tu as utilisées ? Étaient-elles en majeure

partie inédites ?

Les sources manuscrites de mon travail sont extrêmement variées, et pour l'immense majorité, absolument inédites. En plus de nombreux documents du Service Historique de la Défense (plus de 70 registres d'environ 300 pièces consultés), ou des Archives Diplomatiques, j'ai pu trouver un nombre important de pièces de la Maison du roi relatives aux campagnes de Louis XV aux Archives Nationales. J'ai bénéficié d'un accès aux manuscrits inédits des *Mémoires* du duc de Croÿ, l'un des plus célèbres mémorialistes de la cour de Louis XV, dont les récits des campagnes du roi n'ont jamais fait l'objet d'une édition complète, et dont les observations sur les quartiers de Louis XV étaient restées inconnues à ce jour. De même j'ai eu l'autorisation de consulter le fonds des archives personnelles du comte d'Argenson, ministre de la Guerre, conservé à la Bibliothèque Universitaire de Poitiers. Dans ce dernier cas, j'ai pu trouver un nombre important de « *lettres particulières* » qui viennent doubler les « *lettres ostensibles* » destinées aux bureaux de la Guerre, et qui contiennent souvent des renseignements extrêmement sensibles sur le commandement et l'organisation de la présence du roi aux armées.

À cela s'ajoutent des plans aquarellés des quartiers du roi de Vlamertingue et d'Hamal, peu connus, et d'une beauté exceptionnelle, qui sont conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal. Dans le cas du plan du quartier du roi d'Hamal j'ai même eu la chance de pouvoir attribuer avec certitude cette œuvre au peintre et dessinateur Louis-Denis Fossier, en me fondant sur un registre de comptes tiré de la sous-série O. J'ai pu compléter par des dépouillements des correspondances des ambassadeurs étrangers qui accompagnaient le roi et la cour à l'armée, notamment à l'Archivo General de Simancas en Espagne, à l'Archivo di Stato de Venise, ainsi que par les correspondances des ambassadeurs prussiens et bavarois qui sont conservées en France aux Archives nationales et Archives Diplomatiques.

Pour préciser encore ces éléments, il a fallu dépouiller les fonds relatifs au passage de Louis XV dans plusieurs services d'Archives départementales (Aisne, Sarthe, et Bas-Rhin), et d'Archives municipales (Lille, Strasbourg, Sélestat, Douai, Metz, Verdun, Reims), sans compter les Archives de la Ville de Bruxelles.

Pour appréhender le regard de l'adversaire britannique, j'ai encore dépouillé la correspondance militaire et diplomatique conservée aux National Archives, où j'ai même pu trouver quelques lettres françaises capturées à bord de vaisseaux ou sur des soldats français, qui se sont avérées extrêmement intéressantes.

Quelle contribution apporte ce travail ?

En premier lieu, avant que d'envisager le rôle de Louis XV dans le commandement, ma thèse propose une découverte du cérémonial de la vie du roi à l'armée et de l'objet historique méconnu qu'est le quartier du roi. J'ai également pu montrer la fidélité scrupuleuse de Louis XV à l'égard du modèle idéalisé que représentait son bisaïeul Louis XIV à l'armée.

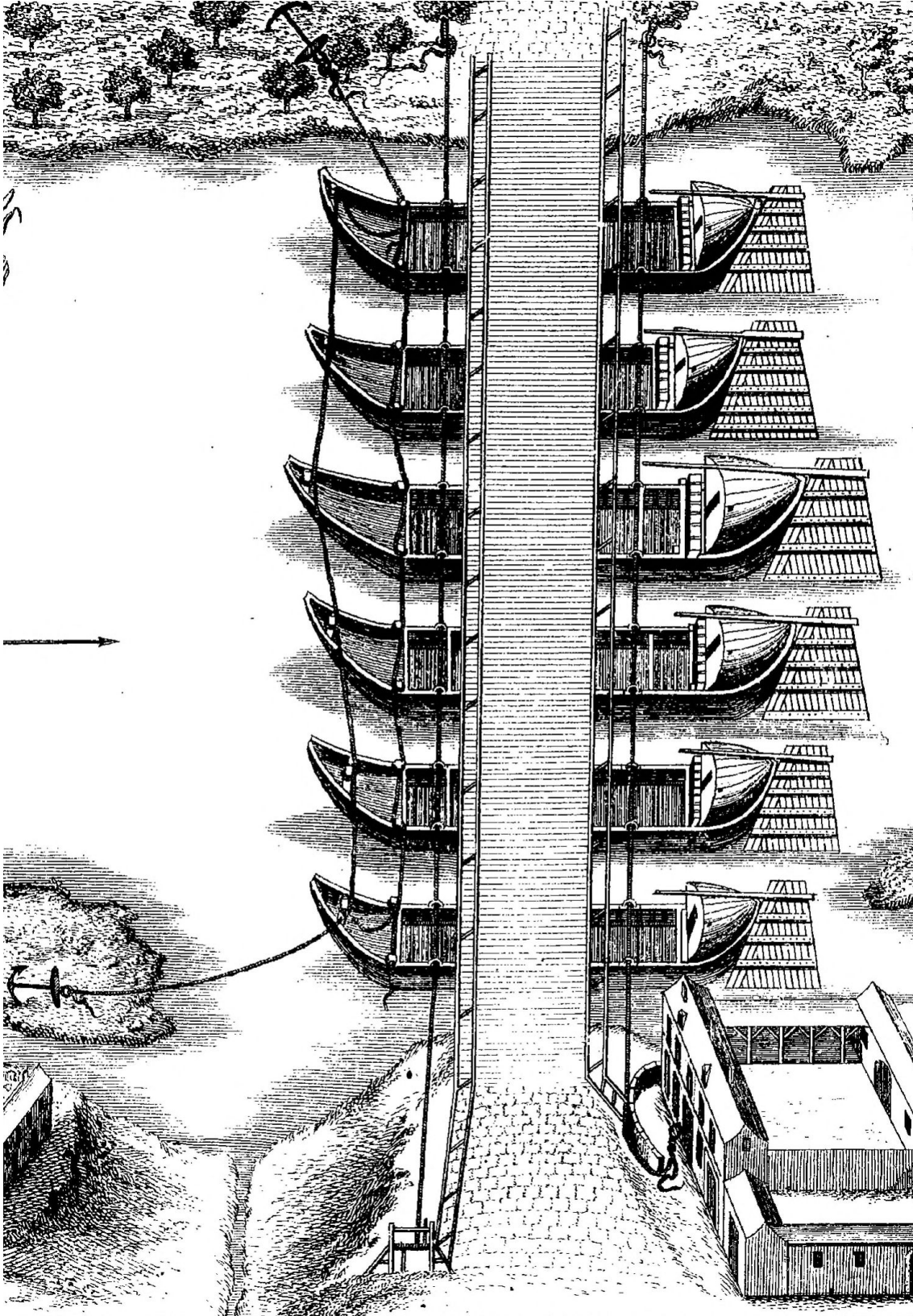
Quel est l'intérêt d'étudier la vie du roi à l'armée, n'est-ce pas la même chose qu'à

Versailles en plus fruste ? En quoi est-ce original ?

Le séjour du monarque à l'armée est un moment extrêmement important du règne de chaque roi de France en règle générale, c'est un baptême du feu, mais c'est aussi d'une certaine façon l'accomplissement des promesses du sacre : le roi paie de sa personne pour la défense des intérêts de la Couronne. Contrairement à une idée reçue, il est, à l'époque, inconcevable et inacceptable que le roi de France vive modestement à l'armée, comme un simple particulier ou un simple officier. Le prestige, la sécurité, et l'autorité du monarque exigent ce que les contemporains appellent la « *pompe qui sied à un grand roi* », c'est-à-dire un environnement matériel luxueux, une suite domestique nombreuse, un maintien de l'étiquette, un cérémonial adapté au contexte militaire. Par conséquent, la cour de France, en suivant le roi à l'armée subit une véritable mue martiale.

C'est ce qui m'a amené en premier lieu à m'intéresser à la dimension logistique du voyage du roi. Comment transpose-t-on Versailles à l'armée ? Comment transporter le personnel domestique dans des lieux frustes, exigus, mal desservis, et mal approvisionnés pour recevoir des milliers de personnes : comment maintenir l'adéquation entre présence du roi et luxe, abondance, magnificence ? Les problèmes logistiques posés sont considérables : organisation et aménagement des routes, régulation du trafic, escortes militaires, querelles de préséance, consommation de fourrage. La suite domestique de Louis XV s'élève en effet à près de 400 personnes. Les difficultés engendrées sont telles que Jean Moreau de Séchelles l'intendant d'armée s'exclame : « *la cour est plus embarrassante que l'armée* ». Ce n'est pas peu que de le dire quand on songe qu'une armée en Flandre peut rassembler jusqu'à 80 000 hommes, sinon davantage.

Les accidents et dégâts matériels sont nombreux : le lit du roi par exemple n'arrive pas à temps pour le coucher du roi, une nuit de la campagne de 1745, et le duc de Croÿ rapporte qu'à cette occasion tous les courtisans sont consternés de ce désastre : « *cela fit un grand évènement pour les courtisans non guerriers* ». En 1747, les voitures de transport des tentes de Louis XV se renversent sur la route et fracassent leur contenu. Pire encore, sur le passage du roi certains ponts de bateaux s'écroulent sous le poids des colonnes. Louis XV est absolument ravi, et s'amuse beaucoup de la panique et de l'embarras pour le maintien du cérémonial de cour : « [le roi] *nous dit que la marée ayant fait sauter le pont de bateau a Walem tout y estoit arrêté et qu'il croioit que les derniers n'arriveroient pas de quelque jour et qu'il pouroit bien coucher dans les chemains, ce qui le divertissoit extrêmement car il n'estoit jamais plus aise que quand il se trouvoit dans quelque dérengement pareille, tant il est vray que la grandeur et l'ordre continuel est bien à charge aux souverains* ».



Gravure représentant le pont de bateaux édifié pour le passage de Louis XV sur l'Aisne à Berry-au-Bac, en 1744.

Qu'est-ce que le quartier du roi ? À quoi ressemble-t-il ?

Le quartier du roi est un espace sacralisé, « *sacré comme le Louvre* », qui reproduit aux armées une résidence royale telle que Versailles. On y loge le roi et sa Maison domestique, ainsi que les princes et généraux de la cour. Il est interdit de s'y rendre sans autorisation, la prostitution y est défendue, de même que le blasphème. La police et l'approvisionnement des denrées sont sous la supervision du prévôt de l'hôtel. Les prix des denrées sont soumis à un maximum appelé le « *taux* ». Le quartier du roi est gardé par les troupes de la garde du roi : Cent-Suisses, gardes de la Porte, etc. Il est aussi souvent entouré de retranchements bastionnés, de bataillons des gardes françaises, et de pièces d'artillerie.

Dans ses différents quartiers du roi, Louis XV est logé dans des hôtels particuliers et palais épiscopaux lorsqu'il séjourne en ville, mais lorsqu'il est présent à un siège, ce qui est extrêmement fréquent, il couche dans de petits châteaux, des abbayes, ou des presbytères de village. Il faut faire des travaux d'aménagement importants : maçonnerie, fours, écuries, cuisines, baraques, dépôts de paille et fourrage. Une partie de l'ameublement est transportée du château de Vincennes, le reste est acheté ou prêté sur place par les autorités locales. On y place les bureaux de l'administration royale (Guerre et Affaires étrangères) et même la favorite du monarque, Madame de Châteauroux, à l'abri des regards indiscrets, avec une communication de galeries de planches entre son logement et celui de Louis XV, traversant, par-dessus les rues, les greniers de plusieurs maisons, comme ce fut le cas à Dunkerque en 1744.

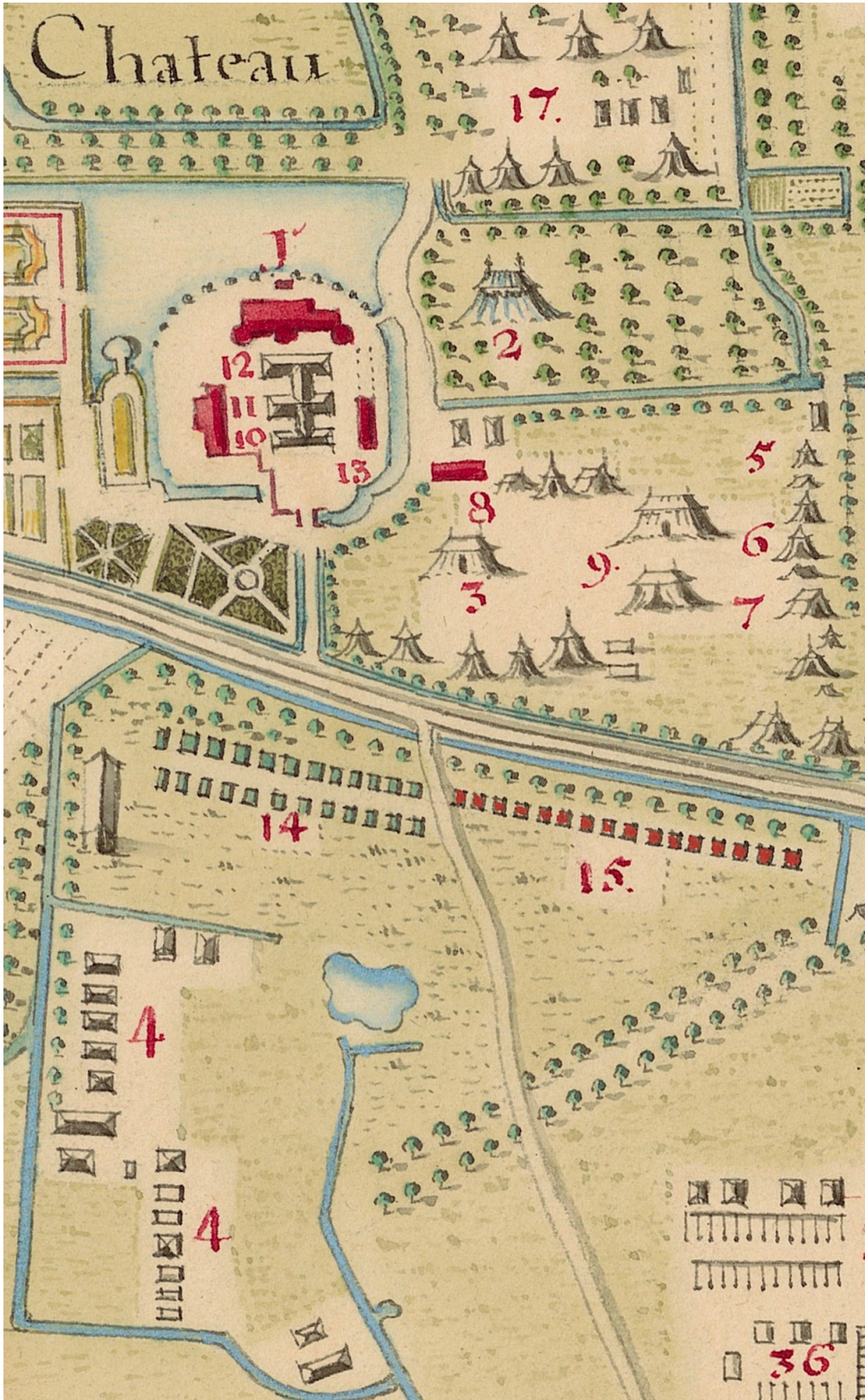
Louis XV ne couche-t-il pas sous la tente à l'armée ?

Justement, cette vision des choses est en réalité un peu simpliste. J'ai pu démontrer que c'est une idée reçue absolument fautive de croire que le roi plante ses tentes en rase campagne dans un champ. En réalité, les magnifiques tentes de guerre de Louis XV sont toujours installées dans des vergers et jardins entourant des bâtiments, pour étoffer le nombre de pièces disponible. Il s'agit de recréer sur un terrain étroit et inadapté « *l'espace du roi* » de Versailles.

Ces tentes, totalement inconnues de l'historiographie, sont une démonstration de puissance et de magnificence. Elles entraînent une surenchère de luxe de la part des officiers et des courtisans, à en croire les contemporains : « *Tout le luxe des grandes villes existait dans le camp et dans les différents quartiers occupés par les officiers généraux français [à la commanderie des Vieux-Joncs en 1747]* », si bien que l'on « *prend le même train des officiers qui aiment la grande dépense, pour être à la guerre comme dans un appartement* ». De ses 17 tentes l'ambassadeur espagnol dit : « *ceci est un équipage moyen, car il n'y a aucun seigneur d'ici qui n'ait le double* ».

Selon le duc de Croÿ : « *toutes les tentes tant du roy que ceux de sa Maison et les camps particuliers des princes et ministres étoit une très belle chose à voir* ». Tout le monde ne pense pas forcément la même chose... en particulier les propriétaires des jardins saccagés par

l'installation des tentes, en témoigne les réflexions du chevalier de Belle-Isle : « (...) *le beau tems qu'il (...) fait va vous faire jouir de la verdure, j'y ay bien songé aujourd'huy en arrivant chez le roy, le jardin de sa maison, enveloppé de canons, étoit verd d'un jeune plant d'ormes de deux ans, d'une beauté singulière, l'on y a établi les tantes et la garde du roy, tout a été annéanty, et vous jugerez aiseiment de tout ce qui m'a passé par l'esprit, me metant a la place du propriétaire* ». Quant à l'ambassadeur espagnol, il estime qu'à son âge, coucher sous la tente est bien extravagant : « *Il faut que ma tente soit bien réparée, pour me garantir du froid, de l'air, de l'humidité, car si ce n'est pas le cas cela m'occasionnera de continuelles fluxions, et je précise, de surcroît, qu'il faudra faire un sol de planches et des parois doubles pour qu'un beau jour je ne me lève pas perclus* ».



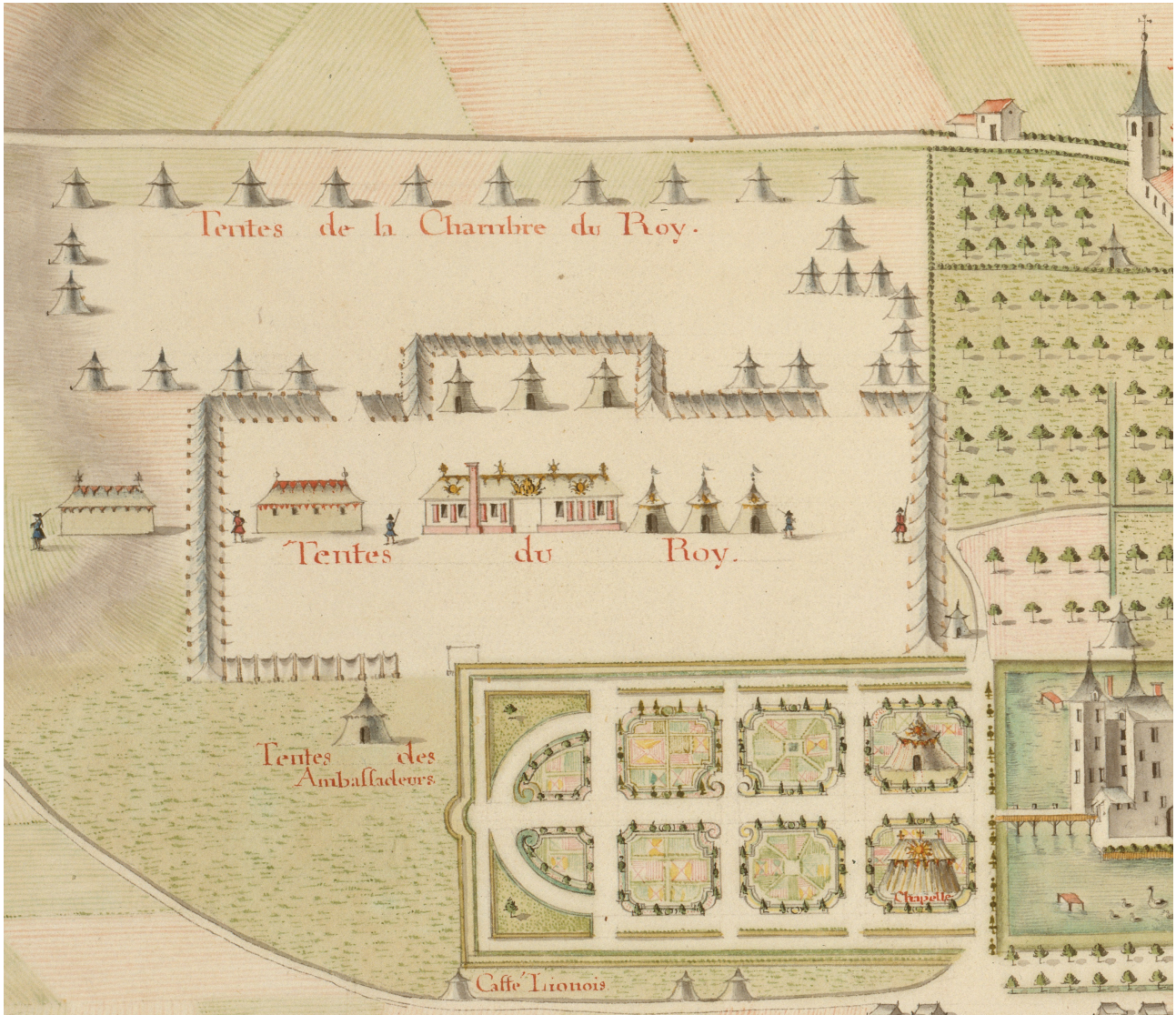
Détail du plan du quartier du roi de Vlamertingue, en 1744. Les bâtiments sont représentés en rouge par opposition aux tentes, figurées sous leur forme et leur structure réelles. 1. « Le Roy » ; 2. Tente du roi ; 3. Chapelle du roi ; 4. Bouche du roi ; 5. Gobelet Pain ; 6. Gobelet Vin ; 7. Café du roi ; 8. Garde-robe du roi ; 9. Chambre et garde-robe ; 10. Salle des gardes ; 11. Antichambre ; 12. Salle à manger ; 13. Corps de garde des Cent-Suisses ; 14. Gardes françaises ; 15. Gardes suisses ; 17. Gardes du corps de service.

Quel est l'aspect de ces tentes de guerre de Louis XV et comment y vit la cour à l'armée ?

Les tentes du roi reprennent la structure canonique d'une résidence royale. Toujours d'après le duc de Croÿ, on trouve « *les trois grandes tentes de Louis XIV [qui] étoient tendues dans la cour [du château de Vlamertingue en 1744]* », c'est-à-dire une tente antichambre, ornée de deux soleils, une tente salle à manger et une tente salle des gardes aussi ornée de deux soleils de chaque côté, ainsi que de sceptres, mains de justice et fleurs de lys, peints sur un fond de toile bleue rehaussée d'or. En 1745, s'y déroule le cérémonial de la visite respectueuse des États de Tournai : on marche deux par deux, l'évêque de Tournai en tête, et à chacune des trois tentes on fait la révérence au roi, lequel se tient au bout de l'enfilade, assis sur un fauteuil, avec à sa droite le dauphin, à sa gauche le maréchal de Noailles, et, en cercle derrière lui tous les ministres, ambassadeurs de famille et principaux courtisans.

Louis XV dispose même de sa tente chapelle, ornée d'un éblouissant soleil louis-quatorzien et surmontée de trois croix de bronze doré, pour entendre chaque jour la messe et faire ses dévotions. Pour recevoir ses visiteurs, le roi utilise une tente salle des ambassadeurs, et la superbe tente turque, offerte par l'ambassadeur de la Sublime Porte. C'est dans cette dernière que l'on reçoit la députation du parlement de Paris en 1745, qui passe d'abord sous une tente où il y a de quoi déjeuner : café, thé, chocolat, pâtés et jambons, puis conduite par le grand maître des cérémonies, à travers une allée d'arbres sablée qu'on avait fait planter tout exprès, jusqu'à la tente turque. Selon un contemporain : « *cette cérémonie étoit auguste* ».

Mais ce n'est pas tout. Selon le modèle de Louis XIV aux armées, on a fait refabriquer, après avoir constaté qu'elles étaient vermoulues dans un dépôt du château de Vincennes, un dispositif tenant lieu d'appartements privés du monarque en campagne : il s'agit des « *maisons de bois du roi* », composées de la Chambre du roi, du Cabinet, de la Garde-Robe, et de la salle du Conseil. Selon Paul Pélisson, en 1675, avant même le grand chantier de Versailles, la maison de bois reproduit l'intérieur du vieux château de Louis XIII : « *on a ajouté (...) de l'autre côté une assez longue galerie, partagée comme celles de Versailles en trois ou quatre petits cabinets enfilez, fort proprement parquetez, avec leurs tables chacun, et leurs emmeublemens de différentes couleurs* ». Ces tentes en forme de pavillon, dotées de cheminées de cuivre démontables, sont décorées des armes de France et de pinacles et de trophées d'armes. Les peintures sont l'œuvre de Pierre-Josse Joseph Perrot, peintre des Bâtiments du roi. Leur inspiration est très manifestement ottomane et correspond à une forme de « *turcomanie* » militaire : ces maisons de bois sont entourées de clôtures de tissu, très semblables à celles utilisées par les sultans ottomans, appelées *zokak*, pour mettre le monarque à l'abri des regards indiscrets.



Détail du plan du quartier du roi d'Hamal. Au centre se trouvent les maisons de bois de Louis XV.

Que fait le roi lorsqu'il est à l'armée mais en dehors des combats ? Quelle est la vie quotidienne au quartier du roi ?

Si Louis XV se promène, joue à des jeux de société avec ses courtisans, ou encore se livre à des observations astronomiques en compagnie de Cassini, l'évènement le plus important, en dehors du lever du roi, ou des activités militaires du monarque, revues, défilés, et actions de guerre, est le grand couvert. Croÿ note en 1744 : « son service y étoit observé tant que faire se pouvoit comme à Versailles ». Le grand couvert aux armées correspond à une fête particulière où, chose extrêmement rare, le roi invite à sa table les princes et les courtisans. Saint-Simon rapporte à propos de Louis XIV : « Ailleurs qu'à l'armée, le roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été... ».

Que mange-t-on au grand couvert aux armées ?

Le menu est fastueux, pour ne citer que quelques mets, on y trouve dans le seul premier service deux « moyennes entrées en plats ovales aux bouts », à savoir trois poulardes au filet et de la selle de mouton à la braise panée au four, plus huit hors-d'œuvres, qui comprennent un quartier de mouton piqué à l'ail, quatre lapereaux pour pâté chaud, dix livres de veau en filets aux concombres, des laitues farcies, six ris de veau piqué au jambon, une casserole au riz, des paupiettes farcies, neuf pigeons au fenouil, le tout suivi de six hors-d'œuvres « *pour relever les six potages* », qui sont des filets de trois pièces de bœuf à la braise, des ris de veau à la dauphine, deux pièces de mouton en fricandeaux, six poulets de grain pour marinade, trois pièces d'aloyau aux filets à l'orange, deux poulardes aux oignons crus. Des pâtissiers se chargent du « *fruit* », c'est-à-dire le dessert, servi « *à plat sur des porcelaines* ». En 1745, la table du roi est fournie en fruits de Versailles transportés jusqu'en Flandre. On boit du vin d'Espagne, de Rivesaltes, et de Chypre, mais aussi de la limonade et de l'eau minérale d'Alyse-Sainte-Reine.

Le service de la table du roi suit un déroulement particulier. À maintes occasions le grand couvert a lieu dans une vaste salle où un public de centaines de curieux, placés sur des gradins, vient l'admirer. Lors d'un siège de place-forte, Louis XV dîne plutôt sous sa tente salle à manger. Le roi est assis sur un fauteuil, tandis que les princes du sang et généraux, qui forment les convives, sont assis sur des tabourets à dossier. La vaisselle et les couverts sont d'argent surdorés, marqués pour une partie aux armes du roi et trois couronnes, et pour une autre partie aux armes du dauphin. La table est ornée d'un surtout. En 1745, la table du roi est servie *a minima* « *tout comme au grand couvert à Marly de 12 couverts, presque toujours remplis par ses aides de camp* », mais souvent elle excède 18 couverts.

Le cérémonial est dirigé par le contrôleur général de la Bouche, car le maître d'hôtel est absent. Les valets de pied de la Grande Écurie se présentent aux cuisines de la Bouche à l'heure du service pour emporter les plats et les apporter à la pièce où le roi mange. Quatre valets de pied fournissent les assiettes, les verres et le vin aux pages de la Grande Écurie pour les convives. À chaque service quatre autres valets de pied débarrassent et apportent les nouveaux plats. Ainsi, « *chacun est servi par un page du roi et un valet de pied qui l'assiste en se plaçant derrière le page* ». Les Cent-Suisses peuvent également porter les plats, la Bouche porte un « *habit uniforme* » bleu qui reproduit celui de l'époque de Louis XIV aux armées : tout ceci avec l'emploi du personnel de la Grande Écurie chargée des chevaux du roi à l'armée, montre parfaitement une transfiguration guerrière du grand couvert.

Pour en revenir à l'objet militaire, Louis XV n'est-il pas totalement inintéressé par la guerre ? Quel est l'intérêt d'étudier sa présence à l'armée ?

J'ai pu montrer, avec des documents nouveaux, combien Louis XV, contrairement à une idée reçue, était, en réalité, extrêmement intéressé par les opérations de ses généraux, c'est ce que rapportent notamment l'ambassadeur prussien, le baron Le Chambrier, ou encore le directeur des vivres Pâris-Duverney. Dès sa jeunesse lorsqu'il avait trente ans, pendant la guerre de Succession de Pologne, Louis XV avait exprimé le désir de se rendre au siège de Phillipsbourg, mais il était à l'époque sous l'influence du cardinal de Fleury qui s'y était formellement opposé. Louis XV connaissait également parfaitement bien le fonctionnement de

l'administration militaire. Il appréciait particulièrement, notamment, son intendant d'armée, Jean Moreau de Séchelles, qu'il a imposé au maréchal de Noailles en 1744.

C'est avec la guerre que Louis XV affermit de plus en plus sa volonté de chef d'Etat. En 1743, il exige de faire transférer un million de livres en espèces en Alsace pour se rendre sur place. Finalement, le maréchal de Noailles, qui préférait l'idée d'une inspection des places-fortes de la frontière, l'en dissuade. Lors de l'invasion de l'Alsace, en 1744, tous les témoins rapportent unanimement que c'est Louis XV qui décide de son propre chef, en contrariant de nouveau Noailles, de quitter la Flandre pour marcher avec une partie de son armée au secours de la province envahie.

Il est important de remarquer que cette présence et cette autorité peuvent rapidement devenir néfastes : l'expédition des dépêches par le roi ralentit considérablement les affaires et ajoute à la confusion, certaines de ses décisions s'avèrent désastreuses comme l'éviction du maréchal de Belle-Isle du commandement de l'armée en Alsace en 1744, ou la nomination de l'octogénaire Vallière au commandement de l'artillerie à Fribourg.

Peux-tu préciser le rôle en général de Louis XV à l'armée ? A quoi sert-il ? Que fait-il ?

Il existe deux aspects essentiels du rôle du roi. Le premier aspect du rôle du monarque dans la direction de la guerre ce sont ses fonctions fictives, qui relèvent de la « religion royale », selon l'idée que le roi est un « héros » au sens antique du terme, un demi-dieu, omniscient et invincible, qui relèvent de l'effort de galvanisation des troupes et de l'opinion publique, de représentation de la personne du roi à l'armée, comme une scène de théâtre. Cette dimension est fascinante parce qu'elle permet d'étudier le merveilleux et le surnaturel attachés à la personne du roi guerrier et de voir à quel point les contemporains la remettaient en question, la traitaient comme une formule de style flatteuse pour le roi, ou au contraire, y croyaient fermement comme une chose parfaitement vraisemblable.

Le deuxième aspect du rôle du monarque dans la direction de la guerre ce sont, au contraire, ses fonctions bien réelles et presque invisibles, qui consistent principalement à arbitrer les querelles entre les factions politico-militaires de la cour aux armées, à intervenir de façon très personnelle et même autoritaire dans certaines circonstances, et à se tenir parfaitement au fait de l'évolution de la situation militaire en recevant chaque jour des rapports de ses aides de camp, en présidant des conseils de guerre, en effectuant le « *travail du roi* », qui consiste principalement dans la nomination des officiers.

Qu'apporte concrètement aux contemporains la présence de Louis XV à l'armée ?

L'intérêt est, en théorie, de raffermir les généraux et d'accélérer les décisions, car la correspondance avec Versailles n'est plus nécessaire et ne forme plus le rôle d'un censeur inhibant, mais dans les faits, l'effet réel le plus significatif est de renouer avec l'enthousiasme et la confiance de l'opinion publique française et des cours étrangères. Cette démarche assure aux Alliés et aux sceptiques démoralisés que la France tient ses engagements et prend une part active au conflit. Or ce n'était pas l'impression dégagée par le gouvernement du cardinal de Fleury, accusé de duplicité, qui avait affecté négativement l'image de Versailles.



Cuirassier de Dauphin cavalerie sous Louis XV.

Cette présence du roi à l'armée est-elle un succès ?

Non, on ne peut pas vraiment parler d'un succès. Hormis au début de cette démarche, en

1744, ou encore au lendemain de Fontenoy, où se déclenche un véritable enthousiasme accompagné de conquêtes bien réelles, les campagnes de Louis XV n'apportent pas tous les résultats espérés. À la vérité, la présence du roi à l'armée présente d'immenses difficultés. On observe trois phases qui dénotent chacune les limites et l'échec relatif du modèle de la présence du roi aux armées : il y a trop de risques et d'incertitudes pour ne pas mettre en danger tant la personne du roi que la monarchie elle-même.

Quelles sont ces trois phases ? Que se passe-t-il à l'armée en présence du roi ?

Il s'agit de distinguer trois types d'opérations militaires auxquelles on fait participer Louis XV : la guerre de siège, la guerre de mouvement, et le moment bien particulier de l'affrontement en rase campagne : la bataille.

La première phase, traditionnelle, reprend le modèle de la présence de Louis XIV à l'armée, c'est la guerre de siège. Ce type d'opération rassemble toutes les caractéristiques adaptées à une mise en scène de la participation du roi : le monarque peut visiter les ouvrages du siège, selon un véritable cérémonial et des rituels de confrontation à la mort comme une « recharge sacrée » des « deux corps du roi », sans pourtant trop s'exposer au danger.

On met en scène sa venue par un déluge de feu d'artillerie et par un soin apporté à la disposition des troupes de tranchée. Le roi peut prétendre diriger en personne le siège tandis qu'en réalité les ingénieurs font l'essentiel du travail. Il est très gênant de voir l'attaque commandée par le roi en personne échouer, alors que celle d'un prince du sang réussit : pourtant c'est le cas à Menin en 1744. Tandis qu'au siège de Fribourg, qui était, de l'aveu des contemporains, inutile, les pertes consenties sont considérables, et cela seulement à cause de la présence de Louis XV. Bien d'autres difficultés s'y ajoutent : la boue, les malfaçons et déficiences de l'artillerie française, la sénilité ou l'inconscience de certains officiers supérieurs...

Dans l'absolu, les généraux et ministres concèdent au monarque sa venue, à condition que le siège ne puisse en aucun cas échouer sous ses yeux, ce qui serait contraire au « *dogme de l'invincibilité des armées en présence du roi* » : c'est le cas à Tournai en 1745.

Il est important de souligner que le rôle d'arbitre du roi tient en grande partie au fait que l'armée royale est une « armée de cour », c'est-à-dire une armée qui reproduit les hiérarchies de la société de cour, et où, par conséquent, les princes du sang et les grands occupent une place prépondérante. Maurice de Saxe, pourtant lui-même fils naturel de l'Électeur de Saxe roi de Pologne, était extrêmement hostile à cette tradition.

Lors de la rivalité pour le commandement de l'armée entre Maurice de Saxe et le prince de Conti, en 1746, le prince, dans une lettre inédite et inconnue à ce jour, n'hésite pas à placer Louis XV face à un véritable ultimatum, exigeant, dans des accents de héros cornélien vibrants, de se voir remettre le commandement sous peine de quitter l'armée : « *Le bien ne permet je crois aucune réparation que trop médiocre pour rien pallier. Je suis soumis, je serois résigné, mais si le roy ne veut rien décider pour moy, les circonstances violent, et ma soumission, et l'envie, que, par attachement, j'aurois de me sacrifier. J'attends donc, ou l'ordre de commander, ou la permission de me retirer* ». Désavoué par Louis XV, Conti, dans une autre lettre dont j'ai

fait la découverte, évoque son honneur bafoué : « *Le party forcé que j'ay pris de me retirer, si je ne puis par les bontés du roy rester icy avec honneur, ne me donnera aucune part au reste de la campagne* ».

Cette « armée de cour », qui requiert sans cesse l'arbitrage de Louis XV, est donc effectivement marquée par une tonalité grandiloquente et des préoccupations de préséances et de rang typiques de la société d'Ancien Régime. En ce sens, on peut dire en effet que le commandement devient théâtral et devient un considérable enjeu de représentation tant de la personne du roi que de celle des princes.

Est-ce que le roi est vraiment indispensable au commandement de l'armée royale ? N'est-il pas plutôt un encombrement ?

Effectivement, Louis XV est un véritable problème pour le commandement dans la seconde phase de la présence du roi aux armées, celle d'une guerre de mouvement où l'on ne veut pas livrer bataille en présence du roi, et encore moins tandis qu'il tombe malade à Metz et qu'il ne peut sanctionner une décision aussi grave que celle d'une bataille.

Dans cette perspective, un autre aspect novateur de mon travail a consisté à démontrer à l'aide d'un grand nombre de pièces inédites et inconnues à ce jour, le rôle crucial et décisif du maréchal de Belle-Isle et du comte d'Argenson lors de de cette célèbre maladie de Metz, au cours de laquelle Louis XV a accepté de renvoyer sa maîtresse Madame de Châteauroux en échange de l'extrême-onction. En réalité, ces deux hommes sont restés au chevet du roi pour maintenir la situation militaire et éviter une catastrophe alors que l'armée royale s'affaire à repousser une invasion autrichienne. Plus encore, chose parfaitement inconnue des historiens, ils ont préparé l'éventualité de la mort de Louis XV, en incitant le dauphin à s'approcher du front, jusqu'à Verdun, et en formant tout un projet de gouvernement pour le fils de Louis XV, que le maréchal de Belle-Isle qualifie déjà de « *nouveau roi* » alors que Louis XV n'est pas même mort !

Non, bien sûr, la présence du roi sur le champ de bataille n'est jamais délibérée, elle résulte de concours de circonstances qui la rendent inévitable. C'est ce qu'on peut considérer comme la troisième phase de la présence du roi aux armées, qui évoque les temps révolus des « rois chevaliers » : celle des champs de bataille de Fontenoy (1745) et de Lawfeld (1747).

J'ai pu démontrer que, contrairement à ce qu'affirment encore certains historiens, ces deux batailles n'ont jamais été voulues ni préparées pour la venue de Louis XV. Elles sont toutes deux essentiellement accidentelles. Dans le premier cas, à la lecture de pièces d'archives inédites, on voit bien que ministres et courtisans ont tout fait pour empêcher Louis XV de venir en personne au siège de Tournai, qui devait être une opération traditionnelle de guerre de siège. Pourtant cette opération crée les conditions de la bataille de Fontenoy.

En effet, cette fois en se fondant sur la correspondance militaire britannique, on voit bien que le duc de Cumberland venait au secours de la place assiégée, et jugeait, en observant les mouvements des Français, que ceux-ci étaient en train de lever le siège devant lui, grâce à sa manœuvre dissuasive. De leur côté, Maurice de Saxe et Louis XV s'étaient intimement convaincus que les Britanniques n'avaient pas l'intention de livrer bataille. Le comte

d'Argenson lui-même le confirme : « *Le roi est dans l'opinion, et je pense de même que dans l'état où sont les ennemis ils préféreront à toute autre voie celle de la diversion* ».

Comment Louis XV s'est-il trouvé sur le champ de bataille de Fontenoy dans ce cas ?

Le maréchal de Saxe ne voulait pas de la présence du roi au siège de Tournai, de même que le comte d'Argenson, mais Louis XV leur a forcé la main en prenant cette décision de son propre chef. L'interprétation se fonde encore sur des lettres inédites découvertes à la Bibliothèque universitaire de Poitiers ou aux Archives Diplomatiques. La rencontre des deux armées en présence du roi à Fontenoy est ainsi non préméditée et suscite une inquiétude atroce du côté français.

L'obstination et la volonté personnelle de Louis XV de se rendre au siège de Tournai, en grande partie par inconscience ou par négligence des risques encourus, est parfaitement démontrée, notamment par cet extrait d'une lettre exceptionnelle, et inédite, du comte d'Argenson à Moreau de Séchelles :

Je ne connois rien de plus sérieux, et de plus inquiétant au monde que le voyage que nous allons faire : le roy et le dauphin à l'armée, un siège qui commence, les ennemis qui s'assemblent près de nous, un général mourant [Maurice de Saxe est très malade], c'est ce que je représente continuellement au roy, rien n'a été capable de l'arrêter, ni même de l'engager à suspendre son départ. Il a vu toutes vos lettres et celles de La Martinière [chirurgien du roi au chevet de Maurice de Saxe] sur l'état du maréchal et je lui ai fait envisager le moment où il pouvoit se trouver d'être vis-à-vis l'ennemi sans général ou existant ou en état d'agir. Je crois pourtant pouvoir vous assurer que ses idées sont fixées dans sa tête pour ce cas (...)

Ainsi, c'est bien Louis XV, de manière très personnelle, qui a pris sur lui le risque de se trouver avec son armée contraint de devoir livrer une bataille hasardeuse en rase campagne : Fontenoy.

Est-ce la même chose à Lawfeld, en 1747 ? Louis XV a-t-il provoqué la bataille ?

Pour ce qui est de la bataille de Lawfeld, la situation est plus complexe encore. Louis XV, dans l'intention d'assister au siège de Maastricht, arrive à l'armée, en réalité seulement à Bruxelles au départ, dans une phase de marches et contremarches de corps avancés, imaginée par Maurice de Saxe, pour éviter une bataille en obligeant l'adversaire à quitter une position inexpugnable défendant Maastricht. Finalement, la présence de Louis XV à l'armée convainc le duc de Cumberland que l'intention française est d'assiéger Maastricht, ce qui engage ce dernier à marcher contre les corps avancés français pour s'y opposer. La bataille devient inévitable, et Louis XV ne peut manquer d'y être présent, sous la pression de l'effet d'attente de l'opinion publique française, et parce que le contraire serait impossible à justifier par un quelconque prétexte.

Le célèbre surnom de « Bien-Aimé » est attaché aux années 1740, est-ce l'apogée du

règne de Louis XV ?

En effet, c'est l'impression traditionnellement retenue. Néanmoins, j'ai pu montrer dans mon travail à quel point l'affection des Français pour Louis XV pendant la guerre de Succession d'Autriche a, en réalité, été de très courte durée. Le surnom de « *Bien-Aimé* » apparaît pendant la maladie de Metz en août 1744, mais fait place au mécontentement des Parisiens lorsque le roi revient à Paris en novembre 1744, à cause du retour en grâce de la favorite Madame de Châteauroux.

Après Fontenoy, de nouveau la gloire de Louis XV atteint son sommet, de mai à septembre 1745. Pour les contemporains qui ne cessent de le comparer à Louis XIV, il a enfin dépassé l'ombre grandiose de son bisaïeul car il a livré une bataille en personne, ce que jamais Louis XIV n'avait pu faire. Ainsi, l'oncle de Louis XV, Philippe V, roi d'Espagne va jusqu'à dire : « *Voilà (...) une grande gloire pour le roi mon neveu ; il peut dire comme César : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Le roi mon grand-père, en soixante-douze ans d'un règne glorieux, n'a point gagné de bataille en personne et le roi mon neveu a sur lui cet avantage* ».

Mais, encore une fois, cet enthousiasme est vite refroidi, notamment par la perte de Louisbourg au Canada, qui engage les Parisiens à refuser d'acclamer leur monarque à son retour triomphal à Paris en 1745. Lors de la paix de 1749, Louis XV est très violemment critiqué, au point qu'un diplomate britannique juge utile de le rapporter à son gouvernement, soulignant que, pourtant, par le passé, le roi de France était l'objet d'affection de ses sujets.

Le plus intéressant est que le mécontentement de l'opinion publique face à la conduite de la guerre entraîne la création d'un véritable « *front intérieur* » sur lequel le ministre de la Guerre, et même parfois Maurice de Saxe, s'efforcent d'arrêter les gazetiers et les auteurs de nouvelles à la main qui s'attaquent à l'image de roi guerrier de Louis XV. Détail stupéfiant, on a même proposé l'abbé Prévost pour devenir un espion des salons parisiens au service de la Couronne.

Quel bénéfice pour son image de monarque absolu Louis XV a-t-il finalement tiré de ses voyages à l'armée ?

D'une certaine façon, face aux attentes considérables de l'opinion publique française et des cours et opinions étrangères, la déception qui s'ensuit est profondément dommageable pour la monarchie absolue en France, et participe de la fragilisation de l'idée de l'infaillibilité monarchique.

La déception est partagée, tant de la part de Louis XV, qui ne comprend pas la désaffection de ses sujets à son égard alors qu'il s'efforce de payer de sa personne à Fontenoy et à Lawfeld en particulier, que de la part de toutes les strates de la société française, qui, sans intention subversive, contestent fréquemment le bien-fondé de la poursuite de la guerre de Succession d'Autriche. En dépit des regains de confiance de 1744 à 1747, personne ne voit plus l'intérêt de ce conflit dont la France ne retire strictement rien, puisqu'elle fait la guerre principalement en faveur de son alliée l'Espagne. Les artisans craignent de devoir servir dans la milice, les populations rurales sont mécontentées par le vingtième et les dégâts de la guerre, les marchands espèrent la paix car la marine britannique ruine leur commerce, les hobereaux et l'aristocratie en général pleurent les nombreux officiers tués au combat.

Finalement, l'entreprise de glorification de Louis XV en chef de guerre recule de 1744 à 1747, pour déboucher sur la construction, plus crédible, de l'image de héros-connétable du maréchal de Saxe.